

Appel à communications :
« Le droit des libertés en question(s) »
Colloque des dix ans de la RDLF

2-3 décembre 2021
Université de Montpellier

Date limite pour l'envoi des propositions : 16 juillet 2021

Colloque organisé par l'IDEDH (Université de Montpellier), le CERCOP (Université de Montpellier), le CRJ (Université Grenoble-Alpes) et l'ISJPS (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Comité scientifique :

Jordane Arlettaz, professeure à l'Université de Montpellier (CERCOP)
Xavier Dupré de Boulois, professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (ISJPS)
Sébastien Milleville, maître de conférences à l'Université Grenoble-Alpes (CRJ)
Romain Tinière, professeur à l'Université Grenoble-Alpes (CRJ)
Claire Vial, professeure à l'Université de Montpellier (IDEDH)

ARGUMENT

Le colloque qui se tiendra les 2 et 3 décembre 2021 à la Faculté de droit de Montpellier s'inscrit dans la continuité de deux colloques qui se sont déroulés en novembre 2016 à l'Université Grenoble Alpes et en mars 2019 à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Il aura lui aussi pour thème général « Le droit des libertés en question(s) ». L'objectif reste le même : croiser les regards de juristes des divers obédiences disciplinaires sur le droit des libertés, interroger sa construction et réfléchir au statut des libertés dans un contexte contemporain trouble.

Le colloque des dix ans de la RDLF s'intéressera plus particulièrement au droit des libertés à travers le prisme de l'actualité des libertés, et plus précisément de ses points de tension. Il s'organisera autour de quatre panels d'intervenants ayant pour thèmes respectifs.

- Le numérique
- La sécurité (Police – Justice)
- Les identités et le vivre ensemble
- Les garanties

APPEL A COMMUNICATIONS

Les communications ont vocation à s'inscrire dans l'un des quatre thèmes retenus pour le colloque (Le numérique, la sécurité, les identités et le vivre ensemble, les garanties). La priorité sera donnée aux communications qui

- abordent des sujets nouveaux ou atypiques ;
- apportent une contribution originale et critique à la réflexion sur le traitement juridique des droits fondamentaux ou de certains d'entre eux ;
- proposent une démarche uchronique ou prospective.

Les propositions de communication de 3000 signes maximum doivent être adressées à revuedlf@gmail.com au plus tard le 16 juillet 2021

Les auteurs seront informés au plus tard le 1^{er} septembre de la suite donnée à leur proposition de communication après examen par le Comité scientifique. Les communications sélectionnées feront l'objet d'une publication dans la RDLF comme les autres contributions du colloque.

